

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6282>



CTSD du 19 novembre

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: lundi 22 novembre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Ce CTSD faisait le bilan de la rentrée dans notre département.

Dans le 2nd degré, il y a 224 élèves en moins en collège par rapport à l'an dernier. On constate un nombre important de redoublements en 3ème faute de places suffisantes en bac pro ou en CAP. La FSU a dénoncé les effectifs importants par classe ainsi que le nombre de postes à cheval sur plusieurs établissements.

La FSU a également insisté sur la difficulté que représente la **prise en charge des élèves migrants** en s'appuyant sur l'exemple du collège Paul Fourey. Le DASEN indique qu'il existe encore des moyens disponibles mais reconnaît que les enseignants qualifiés pour ces problématiques manquent. La FSU a souligné que les moyens se limitent à des HSE et que les collègues qui le voudraient manquent cruellement de temps et ne peuvent pas accumuler les HSE.

Sur les lycées, la FSU a dénoncé le **projet local d'évaluation** pour le bac qui risque d'être défavorable aux élèves et qui crée des tensions et du travail supplémentaire pour les enseignants mais le DASEN se dit favorable à l'harmonisation des évaluations.

Face à nos critiques sur **Parcoursup**, le DASEN ajoute que Parcoursup n'est pas un instrument de tri social mais plutôt un instrument de démocratisation !

La FSU est également intervenue pour évoquer le **manque de CPE** dans les établissements : le demi-poste en moins à A. Camus correspond à la non-implantation d'un poste stagiaire cette année. Par ailleurs, le DASEN voit mal la création de postes de CPE supplémentaires alors que les effectifs sont en baisse.

Concernant les AESH, le DASEN justifie la demande qui leur est faite d'inscrire les heures connexes sur leur emploi du temps comme protectrice : ainsi, on ne leur demandera pas de les faire par la suite. Pour ceux ou celles qui travaillaient jusqu'ici uniquement dans le premier degré et dont la situation change avec la mise en place des PIAL, il n'est pas possible de les exonérer de service après 16 h pour leur éviter de payer la garderie pour leurs enfants mais la situation doit être appréciée au cas par cas.

Les **postes d'assistants sociaux** sont tous pourvus. Ce n'est pas le cas pour les postes d'infirmier.es. Certaines situations ont été résolues ou sont en cours de résolution (Fourier, Janot, Courson, Villeneuve sur Yonne...). Par contre, il n'y a pas de vivier de remplaçants pour les absences de plus courtes durées (Paron, Paul Bert...) et cela nécessite de trouver des contractuels.

La FSU a demandé des précisions sur les **évaluations des établissements** qui vont avoir lieu. C'est une évaluation externe avec une auto-évaluation.

La FSU dénonce ces évaluations qui sont chronophages et déconnectées des moyens octroyés aux établissements. Nous rappelons par exemple que le collège de Briennon qui a été très positivement « évalué » l'année dernière, s'est retrouvé à la rentrée avec **une classe en moins**. Nous indiquons au DASEN que si le collège était réévalué cette année, les résultats ne seraient pas les mêmes puisque les élèves sont plus nombreux par classe et les enseignants n'auraient pas répondu de la même façon au questionnaire. Nous demandons au DASEN de réaffirmer que rien n'est obligatoire pour les personnels dans ces évaluations :

Il rappelle donc qu'**un enseignant peut refuser qu'on le visite en classe** dans ce cadre, il ajoute que ce ne doit pas être une source de stress et que ce mode d'évaluation existe dans de nombreux pays. Il dit qu'il a accordé du temps pour ces évaluations à certains établissements

La FSU demande s'il y a une consigne pour que les élèves remplissent leur questionnaire au sein de l'établissement scolaire ou chez eux, car ce n'est pas la même chose si on remplit avec ses parents ou avec un AED ou avec son professeur principal

Le DASEN ne sait pas s'il y a des directives spéciales à ce sujet mais reconnait la remarque pertinente... Nous ne comprenons pas que de telles questions n'aient pas été anticipées. Nous nous adresserons donc au plus vite au responsable de cette question au rectorat.

Nous ajoutons que si jamais les collègues répondent à l'enquête, il sera intéressant de voir si par exemple les **collègues en service partagé** (en nombre croissant dans le département cette année) répondent qu'ils sont épanouis dans leurs conditions de travail dégradées par la baisse de la DHG (avec parfois des postes partagés pour quasiment tous les enseignants de l'établissement).

La FSU a, de nouveau, soulevé la problématique de l'**installation de serrures électroniques** dans les collèges du département. Outre le coût exorbitant de ces installations, des dangers ont été constatés sur certaines installations. Le DASEN n'a pas d'avis tranché sur la question et cela reste du ressort du Conseil Départemental.

Un **médecin de prévention** a enfin été recruté pour l'Yonne. Mais il est basé sur Dijon.

Le **versement de la prime COVID 2021** pour les personnels concernés se fera en janvier. Mais la DSDEN ne connaît le volume de personnel concerné en collège.